Image not found or type unknown

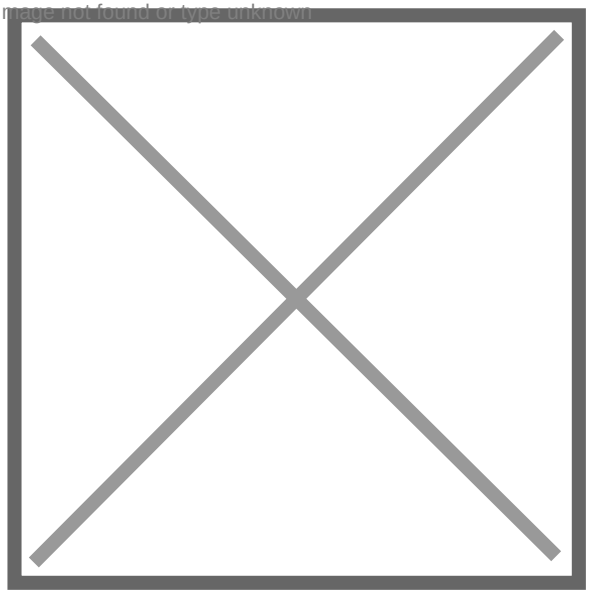

Autorisation vente maison après donation

Par **rene stercoz**, le **03/11/2008** à **10:01**

En 1997, mes parents ont fait don pour moitié à ma soeur d'une maison.
La donation de l'autre moitié aurait du etre faite en 2007 (10 ans à l'époque)
Maintenant mes parents achètent une nouvelle maison et revendent celle où ma soeur est propriétaire pour moitié.

Mes parents demandent à tous leurs enfants une autorisation de vente.

Je n'en comprends pas le pourquoi, peut-il y avoir des clauses cachées dans une donation dont les frères et soeurs ne sont pas forcément au courant.

Est-ce que cette démarche est courante et pourrait-elle avoir des buts inavoués.

merci pour vos éclaircissements

Par **Visiteur**, le **03/11/2008** à **16:19**

Cette autorisation est dûe je pense, au fait que les enfants sont héritiers réservataires sur le bien.
Ce document est sans doute à régulariser chez le notaire, je vous conseille de lui parler de votre interrogation.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés